

Compte-rendu rédigé par Valérie Bonnet et Arnaud Lalanne

Présents

Monsieur Jean-Michel Lespade, IA-IPR de philosophie ;
pour la DEC : Monsieur Olivier Harmel directeur de la DEC ; Madame Emilie Braneyre, adjointe ; Madame Muriel Nedjar, adjointe ;
Pour l'Appep Bordeaux : Arnaud Lalanne, président ; Valérie Bonnet, vice-présidente

Monsieur Harmel ouvre la réunion, qui se tient en visioconférence, à 14h. Il indique que l'organisation sera très similaire à celle de l'an dernier, mais il souligne que la superposition des épreuves constitue un défi.

Santorin

La correction en 2024 s'effectuera sur Santorin. Il sera de nouveau possible de télécharger les copies et de les imprimer.

En revanche, la correction des copies tests ne sera pas possible sur Santorin malgré les demandes d'évolution en ce sens de Monsieur Lespade, relayées par Monsieur Harmel auprès de la DGESCO. Un outil académique de calcul des moyennes doit être mis en place sur la plateforme collaborative.

Monsieur Harmel conseille à Monsieur Lespade d'indiquer son existence et ses modalités d'utilisation sur la convocation.

Convocations

Nous demandons que la dispense de surveillance pour les professeurs de philosophie convoqués pour les corrections figure sur les convocations. Monsieur Harmel nous répond que ce ne sera pas le cas, mais que la DEC rappelle la note de service¹ concernant cette dispense par écrit dans le *vade mecum* qu'elle envoie aux établissements, et par oral lors de la réunion avec les chefs d'établissement. Monsieur Lespade invite les collègues à le contacter si cette dispense n'est pas respectée.

La DEC va essayer de regrouper les convocations à la correction des épreuves écrites, au grand oral ainsi qu'à la réunion d'entente et d'harmonisation sur le même document. Les jurys de délibération et les oraux du second groupe feront l'objet de convocations séparées, qui devraient être envoyées 2 à 3 semaines à l'avance cette année.

¹ « Les enseignants chargés de la correction des épreuves de philosophie et de français sont dispensés de surveillance de ces épreuves » (NOR : MENE2324950N ; Note de service du 27-9-2023 ; MENJ - DGESCO A-MPE <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2324950N>)

Correction des épreuves écrites, réunions d'entente et d'harmonisation

Madame Nedjar indique que la DEC a constitué deux viviers : un vivier pour la philosophie et un vivier pour HLP.

Les réunions auront lieu en présentiel avec tous les correcteurs en philosophie et en HLP, sur trois sites, comme les années précédentes.

Les épreuves de philosophie

Les correcteurs de philosophie devraient recevoir 125 copies en voie générale et 140-141 copies en voie technologique.

La réunion d'entente est prévue le mercredi 19 juin au matin, mais Monsieur Lespade va essayer, à la demande de l'Appep, de la décaler dans l'après-midi (14h-17h), car les copies tests ne seront reçues qu'en fin d'après-midi le mardi 18 juin.

Les copies du baccalauréat seront disponibles sur Santorin le 20 juin.

La réunion d'harmonisation est prévue le lundi 1^{er} juillet au matin.

La fin des corrections est fixée au 3 juillet

Les délibérations auront lieu le 5 juillet.

HLP et le grand oral

La DEC a retenu 34 correcteurs HLP en philosophie, et autant en littérature pour un bon fonctionnement en binôme.

Les correcteurs d'HLP devraient recevoir 86 copies s'ils ne font pas passer le grand oral. Ils pourront être convoqués pour l'oral du second groupe. Ceux qui feront passer le grand oral auront une décharge et ne corrigeront que 45 copies.

Une réunion préparatoire à l'entente aura lieu le jeudi 20 juin avec les coordonnateurs. Elle aura pour but de travailler sur les sujets et la manière de conduire la réunion.

Une réunion d'entente **nationale** est prévue le vendredi 21 juin au matin. C'est la généralisation d'un dispositif existant précédemment dans certaines matières pour articuler la correction des sujets du J1 et du J2. Elle ne remplace pas l'entente académique et ne devrait concerner que les IPR et quelques collègues coordonnateurs.

La date de réunion d'entente académique est à confirmer avec l'IPR de Lettres, Madame Lobry. Elle devrait avoir lieu le vendredi 21 juin après-midi.

Monsieur Lespade annonce que la collaboration entre professeurs de philosophie et de Lettres sera maintenue. Lors de l'entente, le but sera d'anticiper, à partir des copies tests, les difficultés de correction du sujet. Il ne sera pas demandé de regarder la partie lettres, mais Monsieur Lespade ajoute que cela n'interdit pas « d'y mettre le nez ».

Les copies seront distribuées à l'issue de la réunion d'entente.

La date de la réunion d'harmonisation n'est pas encore fixée. Elle aura lieu le lundi 1^{er} juillet, en même temps que celle de philosophie ou le mardi 2 juillet. La collaboration avec le collègue de Lettres consistera à comparer la notation des candidats, notamment en cas de disparité forte entre les deux disciplines.

L'ordre du jour étant épuisé, nous remercions nos interlocuteurs de leurs réponses, ainsi que de leur souci d'organiser au mieux cette session qui s'annonce difficile pour tous, particulièrement pour les professeurs de philosophie. La réunion se termine à 14h55.

Tableau récapitulatif du calendrier prévisionnel

	Philosophie	HLP
Date des épreuves	18 juin	19 et 20 juin
Entente	19 juin	21 juin
Réception des copies	20 juin	21 juin
Nombre de copies	125 en voie générale 140-141 en voie technologique	86 + oral du second groupe 45 + grand oral
Réunion d'harmonisation	1 ^{er} juillet	1 ^{er} ou 2 juillet
Fin des corrections	3 juillet	
Délibérations	5 juillet	
Oral du second groupe	10 juillet	